



Communiqué de presse

Montrouge, le 1^{er} février 2016

Le Crédit Agricole se mobilise pour accompagner les créateurs d'entreprise

Le Crédit Agricole est le premier partenaire bancaire des professionnels tant pour leurs besoins privés que professionnels (*source Pépites 2013-2014*). Il aide chaque jour plus d'un million d'entrepreneurs à franchir de nouveaux caps.

Un dispositif enrichi pour les porteurs de projet

Après avoir lancé l'année dernière le « Prêt Lanceur Pro », véritable tremplin pour la création d'entreprise, le Crédit Agricole propose de nouvelles solutions pour enrichir son dispositif d'accompagnement des porteurs de projet au démarrage de leur activité :

- **Débuter** : avec plus d'1,1 million de visites sur un an, le site jesuisentrepreneur.fr by CA regroupe des informations et des outils dédiés à l'accompagnement des créateurs d'entreprise. Enrichi d'un espace projet, véritable bureau en ligne, il permet d'élaborer un business plan ou de rassembler les documents liés au projet.
- **Se financer** : le « Prêt Lanceur Pro » permet aux entrepreneurs de bénéficier d'un financement sans garantie à taux préférentiel de 1 % pour les aider à démarrer leur activité sereinement. En huit mois, près de 2 000 projets ont été amorcés grâce au « Prêt Lanceur Pro ».
- **Se développer** : le Pack e-commerce Créateur du Crédit Agricole propose aux entrepreneurs de développer facilement et en toute sécurité leur présence sur internet avec un accompagnement personnalisé par un expert.
- **Gérer** : la solution d'affacturage « Préférence Créateurs » permet aux entrepreneurs de financer leur trésorerie dès le démarrage de leur activité, pour une gestion optimale de leur besoin en fonds de roulement.
- **Se protéger** : le Crédit Agricole conseille les entrepreneurs dans le choix de solutions pour protéger leur activité et leurs équipements (box assurances créateurs/repreneurs des Professionnels, télésurveillance).

Le Crédit Agricole encourage la création accompagnée

Partenaire depuis plus de 10 ans des principaux réseaux d'aide à la création d'entreprise - Initiative France, Réseau Entreprendre, France Active, ADIE, BGE, CCI, CMA, etc. - les 3 600 conseillers professionnels et les experts du Crédit Agricole travaillent avec les acteurs de référence tout au long de votre projet.

Le Crédit Agricole est présent au Salon des Entrepreneurs de Paris les 3 et 4 février 2016:

Venez rencontrer ses experts sur le stand n°114 - Paris/Palais des Congrès

Les créateurs et repreneurs d'entreprise pourront :

- être accompagnés par le Crédit Agricole, en lien avec les réseaux d'aide à la création ;
- assister à une conférence inspirante le jeudi 4 février de 11h30 à 13h – amphithéâtre bleu niveau 2 - sur la création d'entreprise : « Les 10 règles d'or pour convaincre son banquier » ; animée par Vincent Avanzi, poète d'entreprise
- bénéficier d'une aide pour créer son espace personnel sur le site jesuisentrepreneur.fr ;
- participer à des ateliers animés par des experts (« Prêt Lanceur Pro », pack e-commerce Créateur).

Contacts Presse

Charlotte de Chavagnac - 01 57 72 11 17 – charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr

Alexandre Barat - 01 43 23 07 31 – alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr

Caroline de Cassagne - 01 49 53 41 72 - caroline.decassagne@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur www.credit-agricole.com - espace Actu/Presse- https://twitter.com/Credit_Agricole